



## Grandes cultures

### Avertissement No 06 – 6 juin 2014

- Résultats complets de la campagne de dépistage.
- Opération tipule 2014 : le RAP demande votre collaboration.

## TIPULE DES PRAIRIES : RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU PRINTEMPS 2014

### Objectif du réseau

L'objectif du dépistage au printemps des populations de tipule des prairies par le réseau de surveillance du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) Grandes cultures consiste à évaluer le niveau de risque de dommages à l'aide de champs témoins dépistés chaque année. Ainsi, des populations de larves plus élevées que la moyenne dans l'ensemble des champs témoins d'une région peuvent indiquer que le risque annuel de dommages sera plus élevé.

### État de la situation

L'ensemble de l'échantillonnage dans les champs suivis par le RAP Grandes cultures pour évaluer les populations de tipule des prairies est complété pour le printemps 2014. Au cours de la saison printanière, 48 champs ont été suivis, avec des populations de tipule variant entre 0 et 172 larves/m<sup>2</sup> (tableau 1). Des champs additionnels ont été dépistés en Mauricie afin d'évaluer la dispersion de ce ravageur. Aucune tipule n'a été observée dans les champs dépistés de cette région.

À la lueur des résultats obtenus, on constate que la mortalité hivernale des tipules a été importante : 73 % des larves n'ont pas survécu dans les 35 champs qui ont été suivis à l'automne 2013 et au printemps 2014. Dans les mêmes champs qui ont été dépistés, cette baisse des populations est un peu moins importante que durant l'hiver 2012-2013 (86 %), mais demeure tout de même plus élevée qu'en 2011-2012 (59 %).

Les conditions très froides observées à la fin du mois de novembre en absence de couvert de neige pourraient avoir contribué à cette baisse importante des populations. En effet, les larves de tipule ne survivent pas lorsque la température du sol descend sous -7 °C. En observant les données météorologiques ayant prévalu en Chaudière-Appalaches au mois de novembre (figure 1), on observe que le couvert de neige était faible lorsque les températures de l'air étaient froides, ce qui aurait fait chuter la température du sol moyenne estimée sous -7 °C. En comparaison, au Bas-Saint-Laurent, la température du sol moyenne estimée au mois de novembre est demeurée au-dessus de la température létale, ce qui pourrait faire en sorte que la survie à l'hiver de la tipule soit plus grande dans cette région.



Coordonnées du RAP : 200, chemin Sainte-Foy, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3581 ou 3551

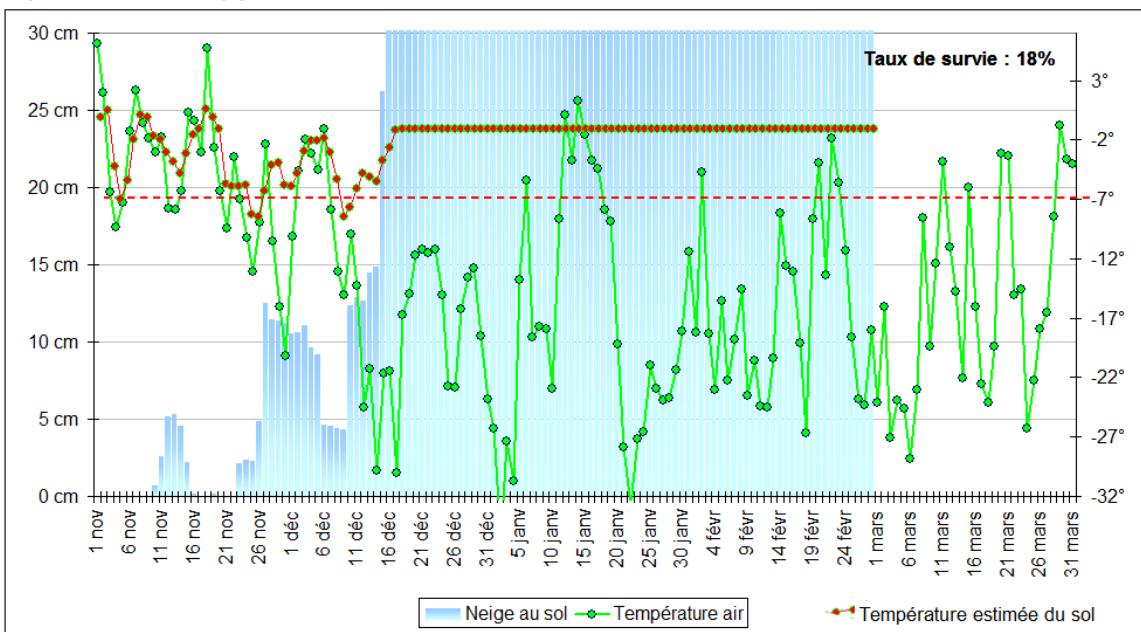
[rap@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:rap@mapaq.gouv.qc.ca) [www.agrireseau.qc.ca/rap](http://www.agrireseau.qc.ca/rap)

Ministère  
de l'Agriculture,  
des Pêcheries  
et de l'Alimentation

Québec



## A) Chaudière-Appalaches



## B) Bas-Saint-Laurent

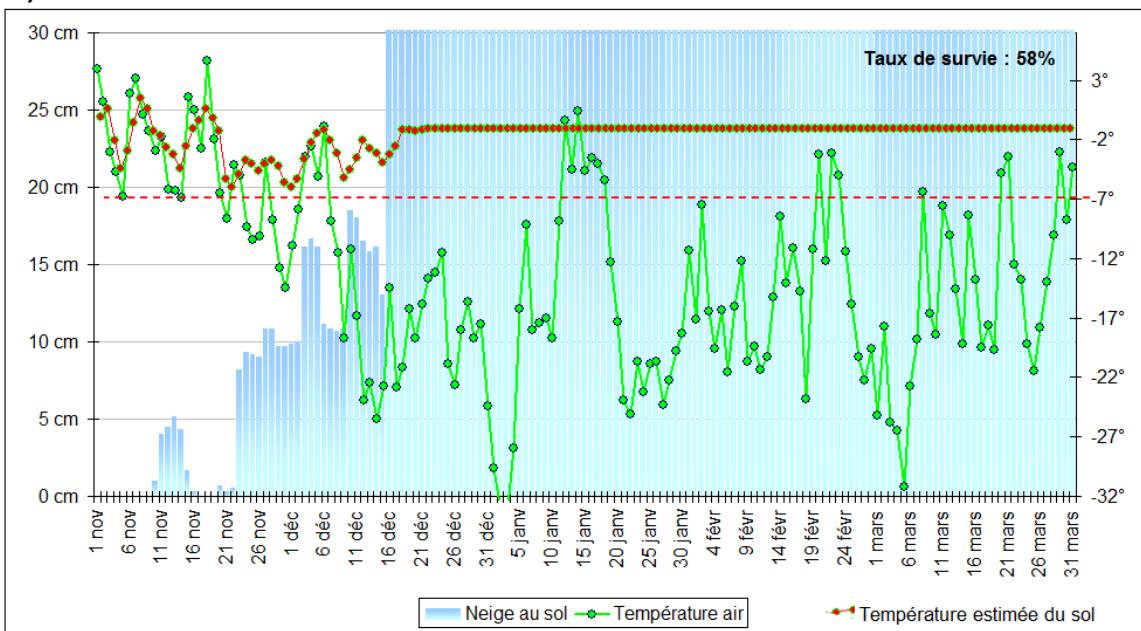


Figure 1 : Conditions climatiques pouvant contribuer à un taux de survie des larves à l'hiver plus faible dans la région de la région de la Chaudière-Appalaches (18 %) que celui de la région du Bas-Saint-Laurent (58 %).

Toutefois, fait à noter, 6 champs présentent des taux de survie à l'hiver supérieurs à 100 %, c'est-à-dire que les populations de tipule y sont plus élevées ce printemps qu'à l'automne dernier. Parmi ces 6 champs, 3 sont situés au Bas-Saint-Laurent, où 59 % des larves ont survécu à l'hiver, soit le taux de survie le plus élevé au Québec. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la température observée y était moins froide à la fin-novembre, jumelé au fait que les œufs de tipule n'étaient peut-être pas tous éclos au moment où s'est réalisé l'échantillonnage à l'automne.

Ainsi, sur les 35 champs suivis aux printemps 2013 et 2014, 16 champs (46 %) présentent des populations de tipule plus importantes ce printemps qu'au printemps dernier. Si on tient compte de ces 35 champs, c'est une augmentation moyenne de 58 % des populations qui est observée pour le printemps 2014, comparativement au printemps 2013.

Il importe toutefois de préciser que seulement 8 champs, soit 17 % de tous les champs, dépassent le seuil de 50 larves/m<sup>2</sup> au-delà duquel des dommages peuvent être observés. En effet, les champs de cultures fourragères qui présentent plus de 100 larves/m<sup>2</sup> et les semis de céréales avec plus de 25 à 50 larves/m<sup>2</sup> sont plus à risque de subir des dommages par la tipule des prairies. Si on compare le pourcentage des champs qui risquent de subir des dommages en 2014 à celui des années précédentes dans le même groupe de champs dépistés depuis 2011 (figure 2), il est probable que le nombre de producteurs qui vont subir des dommages ce printemps ne sera guère plus élevé que l'an passé.

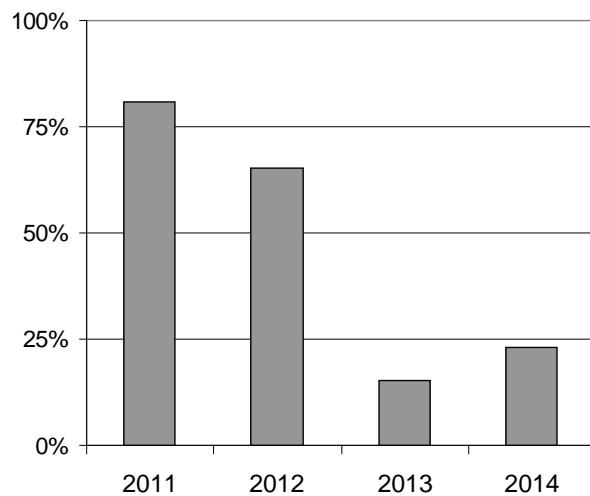


Figure 2 : Pourcentage des champs avec des populations de plus de 50 larves/m<sup>2</sup> dans 26 champs dépistés chaque année de 2011 à 2014.

Vous trouverez de l'information concernant les différentes méthodes de lutte préventives et curatives contre la tipule des prairies dans le bulletin d'information intitulé « [Stratégie d'intervention contre la tipule des prairies](#) ».

Tableau 1 : Populations (larves/m<sup>2</sup>) de la tipule des prairies dans les sites dépistés par le réseau de surveillance (données disponibles au 5 juin 2014)

Région	Municipalité	Culture en 2014	Automne 2012		Printemps 2013		Automne 2013		Printemps 2014		
			Date	Nb/m <sup>2</sup>	Date	Nb/m <sup>2</sup>	Date	Nb/m <sup>2</sup>	Date	Nb/m <sup>2</sup>	Survie régionale
Bas-Saint-Laurent	Mont-Carmel	Semis de prairie sans plante abri	17-oct	0	25-avr	0	Nd	0	29-avr	0	59%
	Mont-Joli	Semis de prairie sans plante abri								23-mai	
	Pohénégamook		31-oct	<b>376</b>	30-avr	<b>45</b>	22-oct	<b>528</b>	12-mai	<b>134</b>	
	Rimouski		24-oct	<b>153</b>	06-mai	13	15-oct	<b>83</b>	14-mai	<b>172</b>	
	Saint-Anaclet-de-Lessard		24-oct	<b>210</b>	06-mai	13	15-oct	13	14-mai	<b>32</b>	
	Saint-Clément	Prairie			29-avr	0	16-oct	13	07-mai	0	
	Saint-Hubert	Prairie			29-avr	0	16-oct	<b>32</b>	07-mai	<b>51</b>	
	Saint-Louis-du-Ha-Ha		23-oct	<b>178</b>	30-avr	0	22-oct	0	12-mai	6	
	Saint-Onésime	Prairie	17-oct	<b>89</b>	25-avr	0	Nd	0	29-avr	0	
	Saint-Tharcisius	Orge							27-mai	13	
	Sayabec								27-mai	<b>32</b>	
	Témiscouata-sur-le-Lac		23-oct	<b>95</b>	30-avr	0	22-oct	0	12-mai	0	
Capitale-Nationale	Deschambault	Prairie			22-mai	0	11-nov	25	06-mai	<b>45</b>	49%
	Neuville	Prairie	30-oct	<b>32</b>	22-mai	0	31-oct	0	08-mai	0	
	Saint-Augustin-de-Desmaures1	Prairie	07-nov	<b>89</b>	22-mai	0	31-oct	<b>89</b>	07-mai	13	
	Saint-Augustin-de-Desmaures2	Soya	30-oct	<b>45</b>	18-mai	0	30-oct	25	06-mai	<b>57</b>	
	Saint-Augustin-de-Desmaures3	Prairie	29-oct	<b>38</b>	17-mai	0	30-oct	<b>95</b>	07-mai	0	
	Saint-Urbain	Prairie	26-oct	19	27-mai	0	21-oct	0	13-mai	0	
Centre-du-Québec	Saint-Casimir				22-mai	0	15-nov	0	06-mai	0	Nd
	Chesterville	Prairie							26-mai	6	
	Saint-Norbert-d'Arthabaska	Semis de prairie avec céréale pure	08-nov	6					13-mai	6	
Chaudière-Appalaches	Beauceville		15-oct	<b>312</b>	08-mai	0	29-oct	6	12-avr	<b>170</b>	18%
	Frampton	Prairie	16-oct	<b>166</b>	02-mai	6	23-oct	<b>76</b>	15-mai	<b>38</b>	
	Saint-Adrien-d'Irlande	Prairie	22-oct	<b>83</b>	03-mai	<b>32</b>	25-oct	<b>280</b>	08-mai	<b>76</b>	
	Saint-Camille-de-Lellis	Prairie	23-oct	<b>516</b>	02-mai	25	23-oct	<b>318</b>	15-mai	<b>108</b>	
	Saint-Charles-de-Bellechasse	Blé							13-mai	0	
	Sainte-Claire	Maïs			06-mai	19	09-oct	<b>178</b>	05-mai	25	
	Saint-Éphrem-de-Beauce	Maïs							13-mai	0	
	Saint-Fabien-de-Panet	Prairie	23-oct	<b>547</b>	02-mai	13	23-oct	25	15-mai	19	
	Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	Semis de prairie sans plante abri	23-oct	<b>503</b>	07-mai	0	06-nov	19	20-mai	0	
	Saint-Frédéric		15-oct	<b>153</b>	08-mai	0	23-oct	0	12-mai	0	
	Saint-Isidore	Soya	16-oct	0	05-mai	0	16-oct	13	01-mai	0	
	Saint-Joseph-de-Beauce	Prairie	15-oct	<b>216</b>	03-mai	<b>172</b>	15-oct	<b>713</b>	08-mai	<b>32</b>	
	Saint-Narcisse-de-Beaurivage	Prairie	22-oct	<b>1171</b>	07-mai	<b>140</b>	25-oct	<b>980</b>	01-mai	0	
	Saint-Prosper	Soya							21-mai	0	
	Saint-Vallier	Prairie			06-mai	0	09-oct	<b>236</b>	23-mai	<b>32</b>	
	Saint-Victor	Prairie							08-mai	0	
	Scott-Jonction	Semis de prairie avec céréale pure	16-oct	0	05-mai	0	16-oct	0	01-mai	0	
	Thetford-Mines	Prairie	22-oct	<b>70</b>	03-mai	<b>121</b>	25-oct	<b>51</b>	08-mai	<b>32</b>	
Estrie	Bury	Prairie	03-oct	0	29-avr	<b>70</b>	22-oct	<b>286</b>	13-mai	<b>70</b>	26%
	Frontenac	Prairie	03-oct	0	24-avr	13	22-oct	25	13-mai	19	
	La Patrie	Orge	03-oct	0	01-mai	6	28-oct	6	07-mai	0	
	Saint-Ludger	Prairie	03-oct	<b>76</b>	24-avr	13	23-oct	<b>115</b>	13-mai	0	
	Saint-Malo	Prairie	03-oct	13	01-mai	<b>38</b>	23-oct	<b>57</b>	07-mai	<b>38</b>	
	Sainte-Cécile-de-Whitton	Seigle							13-mai	0	
Mauricie	Sawyerville	Maïs							13-mai	6	Nd
	Saint-Stanislas	Prairie							07-mai	0	
	Sainte-Anne-de-la-Pérade	Prairie							07-mai	0	

Les chiffres en gras seulement représentent des populations variant de 25 à 100 larves de tipule par mètre carré. Les chiffres en gras soulignés représentent des populations de plus de 100 larves par mètre carré.

## **Mise en garde sur l'interprétation des résultats présentés au tableau 1**

Les zones dépistées dans chacun de ces champs sont les plus favorables à la prolifération de ce ravageur. En conséquence, la moyenne réelle des populations de chaque champ peut être moins élevée que les données présentées dans ce tableau. Les populations peuvent varier grandement d'un champ à l'autre d'une même municipalité ou d'un même producteur. Le dépistage de chaque champ est donc nécessaire pour déterminer si les populations de larves sont assez élevées pour causer des pertes de rendement.

## **OPÉRATION TIPULE 2014 : LE RAP DEMANDE VOTRE COLLABORATION**

On demande toujours la collaboration des conseillers des secteurs publics, parapublics et privés ainsi que de tous les producteurs pour signaler dès que possible tout cas d'infestations ou de dommages causés par la tipule des prairies en utilisant la fiche de signalement retrouvée à la dernière page de ce communiqué. Veuillez l'imprimer, la compléter et la faire parvenir par courriel à l'adresse [rapcerom@cerom.qc.ca](mailto:rapcerom@cerom.qc.ca) ou par télécopieur au 450 464-8767.

Texte rédigé par :

Geneviève Labrie et Claude Parent

Avec la collaboration de :

Line Bilodeau, Katia Colton-Gagnon, Brigitte Duval et Ermin Menkovic

[Groupe de travail sur la tipule des prairies](#)

### **LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES**

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent – Coavertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claude.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claude.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 06 – Grandes cultures – 6 juin 2014

## Signalement de la présence de tipules des prairies

Nom de ferme	Nom du producteur
Municipalité (du champ)	Téléphone 1
Rue	Code postal
Téléphone 2	

Champ no: \_\_\_\_\_ Superficie : \_\_\_\_\_  hectares  acres  arpents

Dates des observations ou des dommages \_\_\_\_\_ Avis de dommages à la FAQ?  Oui  Non  Ne sait pas

### Cultures, opérations culturelles et historique du champ (cocher les cases appropriées)

Culture cette année	Culture l'an passé
<input type="checkbox"/> Céréale d'automne <input type="checkbox"/> Céréale de printemps pure <input type="checkbox"/> Céréale de printemps grainée <input type="checkbox"/> Semis prairie sans plante abri <input type="checkbox"/> Maïs <input type="checkbox"/> Soya <input type="checkbox"/> Canola <input type="checkbox"/> Prairie ou pâturage établi	<input type="checkbox"/> Céréale d'automne <input type="checkbox"/> Céréale de printemps pure <input type="checkbox"/> Céréale de printemps grainée <input type="checkbox"/> Semis prairie sans plante abri <input type="checkbox"/> Maïs <input type="checkbox"/> Soya <input type="checkbox"/> Canola <input type="checkbox"/> Prairie ou pâturage établi
Petits fruits : _____	Petits fruits : _____
Maraîcher : _____	Maraîcher : _____
Autre : _____	Autre : _____

Opérations culturelles cette année	Opérations culturelles l'an passé
<input type="checkbox"/> Labour au printemps <input type="checkbox"/> Labour à l'automne précédent <input type="checkbox"/> Chisel, Offset ou Roto-Bêche-printemps <input type="checkbox"/> Chisel, Offset ou Roto-Bêche-automne  Travail de finition : Nb de passages= _____  Outil utilisé : _____	<input type="checkbox"/> Labour au printemps <input type="checkbox"/> Labour à l'automne précédent <input type="checkbox"/> Chisel, Offset ou Roto-Bêche-printemps <input type="checkbox"/> Chisel, Offset ou Roto-Bêche-automne  Travail de finition : Nb de passages= _____  Outil utilisé : _____
<input type="checkbox"/> Semis direct sans travail du sol <input type="checkbox"/> Glyphosate au printemps <input type="checkbox"/> Glyphosate l'automne précédent <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Autre : _____	<input type="checkbox"/> Semis direct sans travail du sol <input type="checkbox"/> Glyphosate au printemps <input type="checkbox"/> Glyphosate l'automne précédent <input type="checkbox"/> Ne sait pas  Autre : _____

Présence de tipules cette année
<input type="checkbox"/> Un peu (0 à 1 au pi <sup>2</sup> ) <input type="checkbox"/> Pas mal (1 à 2 au pi <sup>2</sup> ) <input type="checkbox"/> Beaucoup (2 et + au pi <sup>2</sup> ) <input type="checkbox"/> Ne sait pas

Est-ce qu'il y a déjà eu des dommages causés par la tipule dans ce champ?  
 Oui  Non Si oui, en quelle(s) année(s) : \_\_\_\_\_

Est-ce qu'il y a déjà eu des signalements faits pour ce champ dans le passé?  
 Oui  Non

Un avis de dommages pour la tipule et pour ce champ a-t'il été envoyé à la FAQ durant les années précédentes?  Oui  Non

Svp, veuillez envoyer cette fiche de signalement dès que des dommages sont observés dans un champ, même si un tel signalement a déjà été fait par le passé

Signalement fait par (si différent du répondant)

Nom	Employeur	
Adresse		
Courriel	Tél. 1	Tél. 2

Transmettre ces informations à :

Katia Colton-Gagnon (CEROM)  
 Fax : 450-464-8767; Tél. : 450-464-2715 poste 242

Transmission par courriel :  
[rapcerom@cerom.qc.ca](mailto:rapcerom@cerom.qc.ca)  
 (inscrire Tipule comme objet du courriel)